



Dans le détail, les professeurs des écoles se montrent surtout **satisfaits de leurs rapports avec les élèves (93%), leurs collègues (91%) et** dans une moindre mesure **les parents d'élèves (81%)**. L'organisation de la semaine de travail et les effectifs enseignants dans leur école divisent davantage (52% et 51% « satisfaits » contre 47% et 48% « pas satisfaits ») alors que l'ensemble des autres éléments testés suscitent majoritairement l'insatisfaction : temps de travail, rapports avec la hiérarchie, nombre d'élèves par classe, conditions de travail (environ un tiers de satisfaits) et encore plus nettement : perspectives de carrière, programmes au primaire, salaire et formation continue (moins de 20% de satisfaits).

### Une réforme des rythmes scolaires qui ne suscite pas le consensus dans un contexte où les enseignants n'ont pas le sentiment que l'école primaire est une priorité du Gouvernement

**Seuls 29% des professeurs des écoles considèrent que l'école primaire est aujourd'hui une véritable priorité du Gouvernement** de Jean-Marc Ayrault, les enseignants ayant le moins d'ancienneté (35%), les directeurs (37%) et les syndiqués (32%) étant un peu plus positifs que la moyenne sur ce point.

A l'exception des effectifs d'enseignants, ils estiment d'ailleurs plus souvent que les différents aspects de leur métier ont connu **une dégradation plutôt qu'une amélioration depuis l'élection présidentielle**, et en particulier l'organisation de la semaine de travail (54% « s'est dégradée »), le temps de travail des professeurs des écoles (48%) et leurs conditions de travail (46%), notamment en maternelle et dans les écoles qui ont appliqué la réforme en 2013.

Concernant la réforme des rythmes scolaires initiée par le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, **seuls 6% indiquent y être favorables dans sa forme actuelle**. 80% indiquent en effet souhaiter qu'une réforme des rythmes scolaires soit faite mais sous une autre forme que celle proposée par le ministre quand 14% se déclarent opposés à toute réforme des rythmes. On remarque cependant que les enseignants en élémentaire, ceux ayant le plus d'ancienneté, les directeurs et surtout ceux dont l'école a déjà mis en place cette réforme en 2013 lui sont un peu plus favorables que la moyenne.



